

massif afghan était jadis ce qu'il n'a pas entièrement cessé d'être à présent, une *terra incognita*. Les seuls districts vraiment policés et régulièrement administrés par le roi de Kapiça, en dehors de ceux qui bordaient l'Indus, étaient ceux que traversaient les trois autres grandes artères nécessaires à la circulation vitale de ses possessions, c'est-à-dire, par ordre d'importance : la grand-route de l'Inde, de Kâpiçi à Udabhânda, par la vallée de Kâbul; la grande voie Nord-Sud entre le Kapiça et l'Arachôsie, laquelle continuait, comme au temps d'Alexandre, à emprunter la vallée de l'Arghand-âb; et enfin la piste caravanière qui menait du Jâguda au Bas-Panjâb, l'Indus formant le quatrième côté du quadrilatère (cf. fig. 4). Partout ailleurs, la « dissidence » florissait, comme de règle, sur la montagne, suprême asile de la liberté et de la franchise d'impôts.

Ceci bien entendu, il ne nous est pas moins loisible, grâce à Hiuan-tsang, d'assigner au petit empire éphémère de son royal ami des frontières assez précises par la simple énumération de tous les états limitrophes. A l'Ouest, qu'il embrassât ou non le haut Hêlmand, il confinait à un pays indépendant dont le nom fera bientôt du bruit en Afghânistân et dans l'Inde, celui de Ghôr. Au Nord-Ouest les chaînes du Koh-é-Bâbâ et de l'Hindûkush le séparaient du royaume de Bâmyân et des marches méridionales de l'empire des T'ou-kiue. Au Nord, depuis le Lampaka jusqu'à l'Indus, une zone de « barbares de frontières » — le Kâfîristân d'alors — marquait la limite administrative, sinon politique (36). Sur la rive gauche du fleuve deux états vassaux du Kaçmîr, Uraçâ et Simhapura, descendaient jusqu'à la hauteur du Salt-Range. A partir de cet endroit la suzeraineté passait au royaume pañjâbi de Tsö-kia (Ṭakka), qui s'étendait de la Vipâçâ (Biâs) à l'Indus et de Çâkala (Siâlkot) à Mûlasthâna-pura : car on notera que si la ville de Multân continue à être célèbre pour son temple du Soleil, elle a déjà perdu dans l'usage son vieux nom de Kass^apa-pura. Encore plus au Sud, le grand fleuve, grossi des Cinq Rivières, arrosait sur ses deux rives le royaume du Sindh avec ses trois divisions d'A-fan-tch'a, de Pei-to-tch'e-lo et d'A-tien-p'o-tch'e-lo, cette dernière bordant le littoral de la Mer Érythrée. Leur commun souverain était un homme de basse caste, descendant ou remplaçant du podestat de Mihirakula (Gollas) que Kosmas Indikopleustès y avait trouvé installé un siècle plus tôt. Au cours de ses pérégrinations antérieures le grand voyageur n'avait pas seulement visité tous ces « royaumes » : il avait encore poussé sur la rive droite du Bas-Indus, dans la Gêdrôsie orientale, jusqu'au pays de Lang-kie-lo, dans lequel nous reconnaissons la vallée du Hingol, où subsiste encore le pèlerinage çivaïte de Hinglâj (cf. *infra*, p. 259). Toutefois il se croit tenu de nous faire remarquer que ce pays, tout indianisé qu'il fût encore, appartenait politiquement à la Perse : et par suite l'empire des Sassanides devait achever d'encercler au Sud et à l'Ouest les états vassaux du Kapiça. Ainsi faisait-il en effet, mais à bonne distance, sauf en un point, là où la grand-route Nord-Sud de la Bactriane à l'Arachôsie franchissait la frontière commune vers le trente-deuxième degré de latitude Nord. A cet endroit les postes persans et kapiçéens devaient voisiner tout comme font encore, un peu plus au Sud, les postes afghans et anglais sur le prolongement de Kandahâr à Quetta. Mais de part et d'autre de cet inévitable point de suture et de ses abords immédiats, des « régions sans maître » séparaient largement les provinces restées aux Sassanides de leurs anciennes possessions orientales. A l'Ouest nous sommes déjà en mesure de deviner que Ghôristân et Gharjistân s'interposaient entre le Séistân, la Drangiane et l'Arie, d'un côté, et le Jâguda, de l'autre. Sur l'enclave également insoumise qui venait s'insérer au Sud-Est entre non moins de cinq pays (la Gêdrôsie et l'Arachôsie, l'A-p'o-kien et le Fa-la-na, et enfin le Sindh) les *Mémoires* nous renseignent explicitement, bien que seulement par oui-dire. Là vivaient sous leurs propres lois des tribus partagées en clans séparés et qui pratiquaient en grand l'élevage des moutons et des chevaux de prix. Ce détail économique, joint à la situation géographique du district, achève de nous faire reconnaître, sous l'appellation